



LISTE DES DELIBERATIONS PRISES
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
DANS SA SEANCE DU 8 AVRIL 2024

(Conformément à l'article à L.2121-25 modifié
du Code Général des Collectivités Territoriales)

Auriac du Périgord

www.auriac-du-perigord.fr

PRESENTS : MM. Dominique DURUY, Marie-José CHEVILLARD, Jocelyne COTTÉ, Sylvie ROUSSEL, Nadia PERIER, Wahabatou HELFENBERGER, Gilles COZANET, Joël GONTHIER.

ABSENTS EXCUSES : MM. Bastien BRACHET, Frédéric PICOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : MM. Marie-José CHEVILLARD.

Date convocation : 21/03/2024

N° de la Délibération	Objet de la délibération	N° de page	Décision approuvée/refusée
2024/02-01	Approbation du compte de gestion 2023 tenu par le Service de Gestion Comptable de Sarlat	2024-009	approuvée
2024/02-02	Approbation du Compte Administratif 2023 de la Commune	2024-010	approuvée
2024/02-03	Affectation du résultat de fonctionnement 2023 sur le budget primitif 2024 de la commune	2024-011	approuvée
2024/02-04	Subventions aux associations 2024	2024-012	approuvée
2024/02-05	Vote des taux des impôts locaux pour l'exercice 2024	2024-013	approuvée
2024/02-06	Redevance d'occupation du domaine public 2024 due par les sociétés ENEDIS, GRT GAZ et ORANGE	2024-015	approuvée
2024/02-07	Restitution à la commune d'une concession non utilisée dans le cimetière communal	2024-016	approuvée
2024/02-08	Lancement de la 2 ^{ème} tranche de restauration de l'Eglise Saint-Etienne : Acceptation du devis d'actualisation du maître d'œuvre (phase PRO-DCE et ACT) et sollicitation des subventions	2024-017	approuvée
2024/02-09	Proposition d'acquisition de feux de signalisation type « Feux Récompenses »	2024-019	approuvée
2024/02-10	Augmentation du tarif de l'emplacement sur le marché d'été	2024-021	approuvée
2024/02-11	Vote du Budget 2024	2024-022	approuvée
2024/02-12	Remboursement des frais de transport, des frais de repas et d'hébergement engagés par le personnel communal dans le cadre de déplacements temporaires liés à une mission	2024-023	approuvée
2024/02-13	Mise à jour de la base adresse communale	2024-025	approuvée
2024/02-14	Acceptation du versement de la SMACL en raison d'un dégât des eaux dans la cantine	2024-026	approuvée

A AURIAC-DU-PERIGORD, le 8 avril 2024

Le Maire,
Dominique DURUY




Document affiché le : 09 / 04 / 2024
et publié sur le site internet de la commune le : 09 / 04 / 2024

Mairie - 175, route de Thenon - 24290 Auriac-du-Périgord - Tél. : 05 53 51 86 14
mairie-auriac-du-perigord@wanadoo.fr